



Bobigny, le 29 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coopérative VTC : plus de 500 chauffeurs s'unissent avec le soutien du Département de la Seine-Saint-Denis

Dimanche 28 novembre 2021, plusieurs centaines de chauffeurs se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis (93). Ils ont confirmé leur engagement à créer début 2022 une coopérative, sous forme de SCIC, pour proposer un modèle alternatif à Uber. Ils ont reçu le soutien de la Ville de Saint-Denis, et du Département de la Seine-Saint-Denis qui, par la voix de son président Stéphane Troussel, a annoncé sa volonté de prendre une participation dans la coopérative.

Après plus d'un an de travail, ils sont aujourd'hui plus de 500 à avoir déclaré solennellement leur volonté de créer une coopérative de chauffeurs VTC.

Rassemblés ce dimanche 28 novembre 2021 en salle des mariages de l'Hôtel de ville de Saint-Denis, ils ont enregistré des soutiens de poids dans leur volonté de créer un modèle alternatif à Uber plus protecteur pour les chauffeurs.

En les accueillant, le maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune Mathieu Hanotin a affirmé son souhait de participer à l'actionnariat de la SCIC si celle-ci avait son siège sur la commune, ce que les chauffeurs ont entériné.

Présent également à cette réunion, Stéphane Troussel, président du Département de la Seine-Saint-Denis, a officialisé sa décision de proposer à l'assemblée départementale une prise de participation dans l'actionnariat de la coopérative à hauteur de 25.000 euros.

Sa vice-présidente, Mélissa Youssouf, a par ailleurs rappelé que la SCIC pourrait constituer un débouché économique important pour les habitants du département et travailler avec les services du conseil départemental à favoriser des parcours d'insertion pour les demandeurs d'emploi et notamment les femmes.

Par ailleurs, grâce à l'implication de l'avocat Jérôme Giusti, la coopérative bénéficie déjà du soutien de l'ADEME qui a prévu de soutenir financièrement sa création mais également de la Confédération Générale des SCOP qui, représentée à Saint-Denis par sa déléguée générale Fatima Bellaredj, envisage d'accompagner les coopérateurs.

« En créant cette coopérative, les chauffeurs souhaitent reprendre leur destin en mains et s'affranchir de l'exploitation de Uber », a rappelé Brahim Ben Ali, secrétaire général du syndicat INV à l'occasion de cette réunion.

Les statuts de la SCIC devraient être déposés dans les premières semaines de 2022.

L'objectif est d'être prêt rapidement pour répondre aux besoins de mobilité croissants en Ile-de-France et, notamment, ceux liés à l'organisation des JO de 2024.

« Il me paraît essentiel que le Département soutienne la création de cette coopérative qui porte en elle un nouveau modèle social très pertinent pour faire face à l'ubérisation de l'économie. Le secteur des VTC fait face à des enjeux majeurs en matière de lutte contre l'emploi précaire, d'accompagnement de l'entrepreneuriat, et d'insertion, dont la résonance est encore plus forte en Seine-Saint-Denis qui compte de nombreux chauffeurs. C'est une initiative courageuse et porteuse d'espoir qui place les chauffeurs en situation d'agir sur leurs conditions de travail, et c'est pourquoi nous entendons la soutenir avec Mélissa Youssouf, Vice-présidente chargée de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et des fonds européens »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contacts presse

Département de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu

glarrieu@seinesaintdenis.fr

06 35 84 13 82

Cabinet Metalaw

Jérôme Giusti

j.giusti@metalaw-firm.com

06 60 85 92 48

Intersyndicale Nationale VTC

Brahim Ben Ali

syndicat.uvh@gmail.com

06 42 72 59 49